



kNOWVAWdata

mesurer la prévalence de la violence
à l'égard des femmes en Asie-Pacifique

MESURER LA PRÉVALENCE DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES : Méthodologies d'enquête



Préparé par : Dr Henrica A.F.M. (Henriette) Jansen

©Bureau régional de l'UNFPA pour l'Asie et le Pacifique, août 2016

Table des matières

page

| | |
|--|----------|
| 1. Enquêtes spécialisées ou modules d'enquêtes plus vastes : Une comparaison des deux principales approches pour mesurer la prévalence de la violence à l'égard des femmes..... | 2 |
| 1.1 Enquêtes dédiées..... | 2 |
| 1.2 Modules intégrés à des enquêtes plus vastes sur un sujet différent..... | 3 |
| 2 Méthodologies actuellement soutenues par l'UNFPA..... | 4 |
| 2.1 Méthodologie de l'étude multipays de l'OMS sur la santé des femmes et la violence domestique | 4 |
| 2.2 Module de l'EDS sur la violence domestique | 6 |
| 2.3 Module de questions de la CEE-ONU..... | 6 |
| Références bibliographiques et ressources..... | 9 |

1

Enquêtes spécialisées ou modules d'enquêtes plus vastes : Une comparaison des deux principales approches pour mesurer la prévalence de la violence à l'égard des femmes

Les enquêtes sont le seul moyen de recueillir des données sur la prévalence de la violence à l'égard des femmes et d'obtenir ainsi une estimation de l'ampleur du problème dans la population.¹ Il existe deux grandes approches pour recueillir des données sur la violence à l'égard des femmes au moyen d'enquêtes auprès de la population.² La première consiste en des enquêtes « spécialisées » spécialement conçues pour recueillir des informations détaillées sur les différents types de violence à l'égard des femmes. La seconde comprend un ensemble de questions ou un court module sur la violence à l'égard des femmes ajouté à une enquête à grande échelle conçue pour générer des informations sur des questions plus larges, telles que la pauvreté, la criminalité ou la santé de la reproduction.

1.1 Enquêtes spécialisées

Des enquêtes spécifiques, ou des enquêtes consacrées à une question particulière, lorsqu'elles sont correctement menées, fournissent les statistiques les plus fiables et les plus complètes sur la violence à l'égard des femmes :

- Elles offrent la possibilité de former les enquêtrices spécifiquement pour traiter des sujets très sensibles et pour optimiser la divulgation de la violence par les survivantes/victimes de la violence.³
- Elles peuvent compter un grand nombre de questions détaillées sur les différents types de violence subis par les répondantes.
- Les données recueillies sur les caractéristiques sociodémographiques des répondantes et de leurs partenaires intimes permettent d'analyser quelles caractéristiques chez les femmes et leurs partenaires tendent à rendre les premières plus ou moins susceptibles d'être victimes de violence de la part des derniers.

Elles devraient tenir pleinement compte des directives en matière d'éthique et de sécurité, notamment en prenant des mesures pour assurer la sécurité des répondantes et des enquêtrices, en offrant un soutien à celles qui en ont besoin et en fournissant des informations sur les sources de soutien à toutes les répondantes.

Ces enquêtes spécialisées présentent l'inconvénient d'être coûteuses et difficiles à réaliser à intervalle régulier par les différents pays.

Depuis la fin des années 90, suite à l'appel lancé dans

le Programme d'action de Beijing (1995) pour une collecte de données plus vaste sur la violence à l'égard des femmes, un certain nombre d'études multipays ont été menées pour permettre des comparaisons 1) entre les sites et 2) dans le temps. Voici quelques exemples parmi les plus connus d'enquêtes multipays spécialisées, chacune avec sa propre méthodologie :

- Étude multipays de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur la santé des femmes et la violence domestique à l'égard des femmes, dont les résultats ont été publiés en 2005. C'est la première étude à fournir des données comparables recueillies sur la prévalence et la fréquence de différentes formes de violence à l'égard des femmes dans des pays présentant des différences culturelles. Elle a fourni des informations révélatrices sur la violence exercée par le partenaire intime et sur ses effets sur la vie des femmes. Nombre de pays ont depuis lors reproduit cette méthodologie.
- L'Enquête internationale sur la violence à l'égard des femmes, dont les résultats ont été publiés en 2008, a été élaborée pour évaluer le niveau de victimisation des femmes en mettant l'accent sur la violence perpétrée par les hommes telle que rapportée par les femmes. Elle a apporté des contributions nouvelles pour le développement d'approches spécifiques de la justice pénale.⁴ L'enquête a été coordonnée par l'Institut européen pour la prévention du crime et le contrôle des drogues, affilié aux Nations Unies, à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et à Statistique Canada.
- Violence à l'égard des femmes : Une enquête à l'échelle de l'Union européenne, coordonnée

1. Voir également la brochure sur les « sources de données » dans ce dossier d'informations.

2 L'expression « auprès de la population » implique généralement que les données ont été recueillies par des méthodes d'échantillonnage probabiliste rigoureuses ; cela permet de recueillir des données sur un phénomène (tel que la violence) à partir d'un échantillon (un sous-ensemble de la population) pour décrire ce phénomène au sein de la population entière.

3 Le terme « divulgation » est utilisé pour exprimer le fait qu'une personne dit quelque chose (dans ce cas à un enquêteur) dont elle ne parle généralement pas.

4 Ce projet s'est largement appuyé sur le réseau, l'infrastructure et la méthodologie de l'Enquête internationale sur les victimes de la criminalité.

par l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, a permis de recueillir des données comparables sur les différentes formes de violence à l'égard des femmes et sur l'interaction des femmes avec le système de justice pénale dans 28 États membres de l'Union. Environ 1 500 femmes ont été interrogées par pays afin d'élaborer des réponses en matière de politiques fondées sur des données probantes. La collecte des données a eu lieu en 2012 et le rapport a été publié en 2014.

- L'Étude multipays des Nations Unies sur les hommes et la violence à l'égard des femmes a interrogé 10 000 hommes sur neuf sites dans six pays de la région Asie-Pacifique. Cette étude a été menée par Partners for Prevention (P4P), un programme conjoint du PNUD, de l'UNFPA, d'ONU-Femmes et du Programme des Volontaires des Nations Unies. Cette étude se distingue des autres études mentionnées ci-dessus en ce que les données ont été recueillies en interrogeant des hommes. Dans quatre de ces pays, un échantillon réduit de femmes a été interrogé à l'aide du questionnaire de l'étude multipays de l'OMS. Les résultats ont été publiés en 2013.

1.2 Modules intégrés à des enquêtes plus vastes sur un sujet différent

L'ajout d'un module sur la violence à l'égard des femmes à une enquête existante, telle qu'une enquête de santé ou une enquête de victimisation, est une approche beaucoup moins coûteuse. Toutefois, l'expérience a également montré que le défi consistant à garantir la qualité des données et la sécurité des répondantes est généralement plus important pour les modules de violence à l'égard des femmes intégrés dans des enquêtes plus vastes sur d'autres sujets. La sous-déclaration peut être due à un certain nombre de facteurs :

- Les enquêtes conçues pour aborder des questions générales, telles que la criminalité, la santé ou d'autres problèmes, ne peuvent pas répondre à l'ensemble des questions nécessaires pour étudier la violence à l'égard des femmes dans toute sa complexité.
- La formulation et l'ordre des questions peuvent ne pas faciliter la divulgation de la violence par les survivantes/victimes de violence, en particulier si les questions destinées à inciter les répondantes à réfléchir 1) à la violence qui se produit dans un cadre privé ou 2) aux incidents impliquant des partenaires intimes n'ont pas été introduites correctement.

- Dans une enquête plus générale, l'étendue des questions pouvant être incluses sur un sujet spécifique est également limitée, ce qui réduit les possibilités d'inciter les survivantes/victimes de violence à partager leurs expériences de violence.
- On accorde moins d'attention à la sensibilisation des enquêteurs aux questions liées à la violence, à la nécessité d'établir un rapport avec les personnes interrogées, à la vie privée et à la confidentialité de l'entretien.

Un module sur la violence à l'égard des femmes dans une enquête plus large ne doit être utilisé que si certaines conditions sont remplies (comme c'est le cas pour les enquêtes spécialisées sur la violence à l'égard des femmes), notamment 1) des mesures visant à protéger la sécurité des répondantes et des enquêteurs, 2) une intervention en cas de crise et l'orientation vers des services spécialisés pour les répondantes qui en ont besoin et 3) une formation spéciale, un soutien émotionnel et un suivi pour les enquêteurs.

Voici quelques exemples de modules facultatifs couramment utilisés pour la violence domestique ou la violence à l'égard des femmes :

- Le module sur la violence domestique de l'enquête démographique et de santé (EDS), qui comporte environ 40 questions.
- Le module sur la violence domestique de l'enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS) de l'UNICEF, qui contient un sous-ensemble de questions du module sur la violence domestique de l'EDS.
- Le module sur la violence sexuelle et fondée sur le genre de l'enquête sur la santé de la reproduction (RHS) soutenue par le Centre pour le contrôle et la prévention des maladies.
- Le module développé par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU), qui consiste en un ensemble complet de questions sur la violence à l'égard des femmes spécialement conçues pour calculer les nouveaux indicateurs des Nations Unies en la matière (voir l'annexe). Bien que les questions soient développées sous forme de module, il est recommandé de les utiliser dans le cadre d'une enquête spécifique.

2

Méthodologies actuellement soutenues par l'UNFPA

L'UNFPA s'est engagé à soutenir la mise en œuvre d'une collecte de données de haute qualité sur la violence à l'égard des femmes. Les méthodologies d'enquête internationales qui sont particulièrement soutenues par l'UNFPA sont 1) l'étude multipays de l'OMS, 2) le module sur la violence domestique de l'EDS et 3) le module des questions de la CEE-ONU. Nous donnons ci-dessous de plus ample détails sur ces trois méthodologies.

2.1 Méthodologie de l'étude multipays de l'OMS sur la santé des femmes et la violence domestique

L'étude multipays de l'OMS sur la santé des femmes et la violence domestique, menée de 1999 à 2003, a été la première étude à fournir des données comparables provenant de pays culturellement différents sur la prévalence et la fréquence des différentes formes de violence à l'égard des femmes et sur leurs effets sur la vie de celles-ci. Axée en particulier sur la violence exercée par les partenaires intimes, cette étude a été réalisée en grande partie au moyen d'entretiens en face à face avec plus de 24 000 femmes de 15 à 49 ans sur 15 sites répartis dans 10 pays : Bangladesh, Brésil, Éthiopie, Japon, Namibie, Pérou, Samoa, Serbie, République-Unie de Tanzanie et Thaïlande (García-Moreno, Jansen et al, 2005). À l'exception de Samoa, où des données nationales ont été collectées, dans chacun des pays, les données ont été recueillies sur un ou deux sites, généralement un site rural et un site urbain, avec un échantillon d'environ 1 500 femmes sur chaque site.

La méthodologie de l'OMS permet d'obtenir des données sur : 1) la prévalence de la violence à l'égard des femmes chez les partenaires intimes et les autres personnes ; 2) les conséquences de la violence exercée par un partenaire intime pour les femmes, leurs enfants et leur famille ; 3) les comportements des femmes qui cherchent de l'aide face à la violence exercée par leur partenaire intime ; et 4) les facteurs de risque et de protection contre la violence exercée par un partenaire intime. Cette méthodologie est solide parce qu'elle fournit des informations qui peuvent informer directement les stratégies de prestation de services et de prévention. L'utilisation d'un questionnaire et d'une méthodologie standard garantit également la comparabilité des données entre les différents milieux et dans le temps, tandis que l'utilisation d'une méthodologie validée et bien testée renforce la crédibilité.

La méthodologie développée pour l'étude multipays de l'OMS est désormais une bonne pratique acceptée au niveau international pour les études nationales de la violence à l'égard des femmes après de la population.

Elle utilise un protocole standard, un questionnaire et un ensemble de manuels de formation et de terrain qui l'accompagnent. Les recommandations en matière d'éthique et de sécurité pour cette étude sont décrites dans le document « *Priorité aux femmes : principes d'éthique et de sécurité recommandés pour les recherches sur les actes de violence familiale à l'égard des femmes.* » Ces recommandations fournissent des détails sur la planification, la mise en œuvre et la diffusion de la recherche, en particulier des enquêtes, afin de garantir qu'elle ne porte pas préjudice aux personnes interrogées et ne les expose pas à un risque accru de violence.

Cette méthodologie comprend un volet d'enquête quantitative, basée sur la population, constitué d'entretiens structurés avec un échantillon représentatif de femmes, accompagné d'un volet qualitatif de groupes de discussion, d'entretiens approfondis et d'entretiens avec des informateurs clés. Elle requiert des approches et des procédures spécifiques, l'appropriation par l'État et la participation active de divers partenaires nationaux gouvernementaux et non gouvernementaux, des bureaux nationaux de statistique, des ministères de la santé et des mécanismes nationaux de promotion de la femme.

À ce jour, la méthodologie de l'étude multipays de l'OMS a été reproduite ou adaptée dans une vingtaine de pays de la région Asie-Pacifique⁵ et dans de nombreux autres pays du monde.⁶ Dans les récentes enquêtes menées dans la région Asie-Pacifique avec le soutien de l'UNFPA, une version modifiée du questionnaire de l'OMS a été utilisée. En incluant des questions sur la violence similaires à celles du module de la CEE-ONU, elle permet d'estimer les indicateurs des Nations Unies sur la violence à l'égard des femmes tout en maintenant la comparabilité avec les études qui ont utilisé le questionnaire original. En outre, ces enquêtes récentes dans la région Asie-Pacifique ont été élargies pour inclure les femmes de 50 ans et plus, alors que l'étude initiale de l'OMS portait sur les femmes de 15 à 49 ans, et des échantillons représentatifs au niveau national (au lieu d'échantillons représentant un ou deux sites) ont été utilisés.

⁵ Voir l'aperçu régional dans ce dossier d'informations.

⁶ Comme le questionnaire original de l'OMS est antérieur aux indicateurs de l'ONU et des Objectifs de développement durable, l'OMS met actuellement à jour le questionnaire original et les manuels en s'appuyant sur l'expérience de terrain (y compris celle de l'UNFPA) et en tenant compte des nouveaux indicateurs de la violence à l'égard des femmes.

La méthodologie et le questionnaire de l'étude multipays de l'OMS

Méthodologie

- Combine des méthodes qualitatives et quantitatives.
- À l'origine, elle était axée sur les femmes de 15 à 49 ans, bien que plus récemment, les pays utilisent des limites d'âge supérieures, ouvertes ou plus élevées.
- Utilise un questionnaire, des manuels et du matériel de formation standard.
- En général, une formation de trois semaines est dispensée aux enquêteurs.
- Respecte des mesures strictes en matière d'éthique et de sécurité, notamment en n'interrogeant qu'une seule femme par ménage ; exige la disponibilité d'un soutien pour les travailleurs de terrain et les personnes interrogées.
- Comprend des questions sur la santé, la violence du partenaire, les conséquences de la violence et la violence exercée par d'autres personnes.
- Conçu pour être utilisé dans toutes les cultures avec un minimum d'adaptation ; exemple de bonne pratique ; largement utilisée dans le monde entier.

Données clés obtenues

- Prévalence et caractéristiques des différentes formes de violence exercée par le partenaire intime et par des non-partenaires.
- Facteurs de risque de la violence exercée par le partenaire intime.
- Association entre la violence exercée par le partenaire intime et un large éventail d'effets pour la santé.
- Les stratégies d'adaptation des femmes comprennent les représailles, la recherche d'aide, le signalement.

Avantages et inconvénients

- Cette méthode est coûteuse, notamment en raison de la longueur des formations et des mesures de soutien.
- Si la formation est bien menée, il est possible d'obtenir des données solides et de haute qualité.
- Le questionnaire est long en raison de l'accent mis sur la santé, ce qui nécessite davantage de questions.
- Peut être utilisé pour mesurer les tendances, mais en raison du coût, de la complexité, et des changements de comportement souvent lents, il ne devrait être répété que tous les 7 à 10 ans.
- Seuls quelques pays ont fait des études répétées jusqu'à présent.
- Les anciennes versions ne sont pas adaptées au calcul des indicateurs statistiques de l'ONU, mais les versions plus récentes le sont.

2.2 Module de l'EDS sur la violence domestique

Le module facultatif sur la violence domestique de l'enquête démographique et de santé est l'exemple le plus connu de module sur la violence domestique intégré à une enquête plus large. Les enquêtes démographiques et de santé sont menées principalement dans les pays à faibles et moyens revenus en utilisant des questionnaires et des méthodologies standardisés. Ils couvrent un large éventail de sujets, notamment la santé de la reproduction, la santé maternelle et infantile, le comportement sexuel et la nutrition. Les EDS sont des enquêtes statistiques représentatives au niveau national portant sur 5 000 à 30 000 ménages. Toutes les femmes âgées de 15 à 49 ans dans les ménages de l'échantillon peuvent être interrogées.

En 2000, un « module sur la violence domestique » standardisé a été développé pour la collecte de données sur la violence exercée par le partenaire intime. Ces données ont été ajoutées aux enquêtes démographiques et de santé dans plus de 40 pays. Ce module est généralement utilisé sur un sous-échantillon de ménages sélectionnés, dans lequel une femme de 15 à 49 ans par ménage est choisie au hasard pour être interrogée. Les enquêtes qui utilisent le module sur la violence domestique sont menées conformément aux directives de l'OMS en matière d'éthique et de sécurité.

Une EDS étant généralement réalisée tous les cinq ans environ, cette méthode peut fournir une série régulière de données comparables à partir desquelles il est possible d'examiner les tendances dans le temps. Comme indiqué précédemment, se pose le défi de former les enquêteurs dans l'optique d'obtenir des données fiables et de tenir dûment compte des considérations éthiques et de sécurité pour protéger les répondantes.

Il a également été démontré que les modules de violence domestique ont tendance à sous-estimer la prévalence de la violence à l'égard des femmes par rapport aux enquêtes spécialisées, et sont donc moins utiles pour la défense des droits, l'élaboration de politiques et la programmation. En même temps, il est également prouvé que, sous réserve d'une formation spéciale des enquêteurs, des données de bonne qualité peuvent en principe être recueillies de cette manière.

2.3 Module des questions de la CEE-ONU

Avant l'élaboration de ce module de questions, une évaluation des études et des méthodologies existantes sur la violence à l'égard des femmes jusqu'en 2009 a montré qu'aucune des enquêtes existantes n'était en mesure de recueillir toutes les données nécessaires pour estimer les indicateurs statistiques de base de la violence à l'égard des femmes des Nations Unies (voir encadré). Pour combler cette lacune, une série de questions spécifiques (le « module de la CEE-ONU ») a été élaborée et testée par les commissions régionales des Nations Unies, sous la direction de la CEE-ONU elle-même, au cours de la période 2009-2011. Ce module vise à normaliser la collecte et l'analyse des données au niveau international pour les indicateurs statistiques de violence à l'égard des femmes des Nations Unies. Un manuel de formation consacré à ce module explique chaque question. Il est également accompagné de manuels de terrain, d'un plan d'analyse et de documents d'appui, qui s'inspirent largement de la méthodologie de l'OMS.

Le module de la CEE-ONU n'est pas un questionnaire complet, mais l'ensemble minimum de questions nécessaires pour produire les indicateurs de violence à l'égard des femmes de l'ONU. Il est préférable de l'utiliser dans le cadre d'une enquête spécifique sur la violence à l'égard des femmes, bien qu'il puisse éventuellement être utilisé comme une enquête indépendante ou comme un addendum à une enquête sur un autre sujet. À ce jour, plusieurs pays ont utilisé le module comme une enquête autonome, avec l'ajout de quelques questions supplémentaires sur les caractéristiques et les antécédents de la personne interrogée, ce qui assure également une transition progressive vers les questions sur la violence.

La Division de statistique des Nations Unies a élaboré les Directives pour la production de statistiques sur la violence à l'égard des femmes (2014), afin de soutenir la collecte de données pour les indicateurs de violence à l'égard des femmes des Nations Unies ; elle recommande d'utiliser les questions du module de la CEE-ONU dans une enquête spécifique. Ces directives fournissent des recommandations complètes sur les concepts, les définitions et les données nécessaires pour mesurer la violence à l'égard des femmes, y compris tous les aspects liés à la planification, l'organisation et la mise en œuvre d'une enquête, l'analyse des données et la diffusion des résultats.

Enquête démographique et de santé (EDS) intégrant un module sur la violence domestique

Méthodologie

- Méthodologie d'enquête avec module sur la violence domestique optionnel, utilisé sur un sous-échantillon de tous les ménages de l'échantillon et à une seule femme par ménage sélectionné.
- Accent mis sur les femmes de 15 à 49 ans (femmes en âge de procréer).
- Module de questionnaire standard, manuels et autres documents disponibles.
- En pratique, il y a souvent une formation supplémentaire pour les enquêteurs sur ce module, mais elle est généralement très limitée ; les pays organisent parfois leur propre formation plus approfondie pour le module sur la violence domestique.
- Mesures éthiques et de sécurité adaptées de l'OMS, souvent avec un soutien limité aux travailleurs de terrain et aux personnes interrogées.
- Questions sur la violence exercée par le partenaire intime et la violence entre non-partenaires, série limitée de questions sur les conséquences de la violence, recherche d'aide.
- Conçu pour être utilisé dans toutes les cultures avec un minimum d'adaptation ; utilisé dans le monde entier.

Données clés obtenues

- La prévalence et les caractéristiques de diverses formes de violence exercée par le partenaire intime ou un non-partenaire, en grande partie comparables aux questions de l'OMS, bien que tous les indicateurs ne soient pas exactement comparables, par exemple, les questions sur la violence sexuelle dans l'étude de l'OMS couvrent un plus large éventail d'actes.
- Les facteurs de risque de violence entre partenaires peuvent être calculés, mais ils sont plus limités et ne font pas partie du plan d'analyse standard.
- Il est possible d'établir des liens entre la violence conjugale et un large éventail d'effets pour la santé, mais cela ne fait pas partie du plan d'analyse standard.
- Les stratégies d'adaptation des femmes, y compris les représailles, la recherche d'aide et le signalement, sont mesurées de manière limitée et non séparément pour la violence entre partenaires intimes.

Avantages et inconvénients

- Moins coûteux car il se greffe sur une enquête de routine existante. Aucune adaptation ou une adaptation minimale.
- Souvent plus limité dans les mesures en faveur de la formation et du soutien.
- Dans de nombreux cas, les taux de prévalence sont susceptibles d'être inférieurs à ceux de la méthodologie de l'OMS, cependant il est possible d'obtenir des données de haute qualité si la formation est bien faite.
- Le module est antérieur aux indicateurs statistiques de la violence à l'égard des femmes des Nations Unies et ne convient pas actuellement pour les mesurer.
- Très bien adapté pour mesurer les tendances, car les enquêtes démographiques et de santé ont lieu généralement tous les cinq ans.

Questionnaire du module de l'enquête de la CEE-ONU

Méthodologie

- Il ne s'agit pas d'une méthodologie à part entière, mais d'un module de questions qui peut être ajouté à une autre enquête ou qui peut être étendu à un questionnaire complet en ajoutant des questions selon les besoins ou les circonstances.
- Première série complète de questions qui permettent de calculer les indicateurs statistiques de la violence à l'égard des femmes des Nations Unies.
- Les questions du module s'appuient sur celles de l'étude multipays originale de l'OMS. Au moment de la conception de ce module, il n'existait pas de questionnaire permettant de calculer les indicateurs et toutes les dimensions requises, ce qui a permis de combler une lacune importante.
- Le module de questions standard, les manuels, le matériel de formation et le plan d'analyse et les syntaxes sont disponibles.
- Plusieurs options de formation sont proposées.
- Des mesures éthiques et de sécurité strictes sont recommandées, comme dans l'étude de l'OMS.

Données clés obtenues

- Prévalence et caractéristiques des différentes formes de violence exercée par le partenaire et par des non-partenaires.
- Informations minimales sur la recherche d'aide, le signalement.
- Permet de calculer toutes les dimensions des indicateurs statistiques sur la violence à l'égard des femmes de l'ONU.

Avantages et inconvénients

- Il ne s'agit pas d'une méthode complète, mais d'un ensemble de questions qui ont été testées à la fois dans le cadre de l'étude de l'OMS et dans un certain nombre d'enquêtes pilotes et autonomes.
- Même si le module n'a pas été développé comme une enquête indépendante, certains pays l'utilisent comme tel en ajoutant simplement un ensemble limité de questions sur le statut socioéconomique avant les questions sur la violence.
- Il s'agit de la première série de questions existantes pour calculer les indicateurs statistiques des Nations Unies, mais des adaptations plus récentes du questionnaire de l'OMS ont utilisé des « questions de la CEE-ONU ».
- Conçu pour mesurer les tendances, mais ne doit pas être répété plus d'une fois tous les 5 à 7 ans afin de mesurer le changement de manière fiable.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET RESSOURCES

- Ellsberg M and Heise L. 2005. Researching Violence Against Women: A Practical Guide for Researchers and Activists. PATH, Organisation mondiale de la santé, Genève. <http://www.path.org/publications/detail.php?i=1524>
- Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne. 2014. Violence à l'égard des femmes : une enquête à l'échelle de l'UE. <http://fra.europa.eu/en/publication/2014/violence-against-women-eu-wide-survey-main-results-report>
- Institut européen pour la prévention du crime et le contrôle des drogues, affilié aux Nations Unies. 2008. The International Violence against Women Survey (IVAWS). <http://www.heuni.fi/en/index/researchareas/violenceagainstwomen/internationalviolenceagainstwomensurveyivaws.html>
- Garcia Moreno C, Jansen HAFM, Ellsberg M, Heise L et Watts C. 2005. Étude multipays de l'OMS sur la santé des femmes et la violence domestique à l'égard des femmes. Premiers résultats concernant la prévalence, les effets sur la santé et les réactions des femmes. OMS, Genève. <https://www.who.int/reproductivehealth/publications/violence/9241593512/fr/>
- Jansen HAFM. 2012. Prevalence Surveys on Violence against Women - Challenges around Indicators, Data Collection and Use. Expert paper prepared for Expert Group Meeting Prevention of Violence against Women and Girls, Bangkok, Thailand. <http://www.unwomen.org/~media/Headquarters/Attachments/Sections/CSW/57/EGM/EGM-paper-Henriette-Jansen%20pdf.pdf>
- Jansen HAFM. 2010. Swimming Against the Tide. Lessons Learned from Field Research on Violence Against Women in the Solomon Islands and Kiribati. Bureau sous-régional du Pacifique de l'UNFPA. ISBN 978-982-520-04909. <http://countryoffice.unfpa.org/pacific/?publications=7193>
- Jansen HAFM, Watts C, Ellsberg M, Heise, L, et Garcia-Moreno C. 2004. Formation des enquêteurs dans le cadre de l'étude multipays de l'OMS sur la santé des femmes et la violence domestique. Violence à l'égard des femmes, 10(7), 831-849. http://www.who.int/gender/documents/Interviewer_training.pdf
- Partners for Prevention. 2013. UN Multi-Country Study on Men and Violence in Asia and the Pacific. <http://www.partners4prevention.org/about-prevention/research/men-and-violence-study>
- Organisation mondiale de la santé. 2001. Priorité aux femmes: principes d'éthique et de sécurité recommandés pour les recherches sur les actes de violence familiale à l'égard des femmes. » OMS, Genève, Suisse WHO/FCH/GWH/01.1. https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/68353/WHO_FCH_GWH_01.1_fre.pdf?sequence=1&isAllowed=y
- Module de questions de la CEE-ONU et manuels et matériel de traitement des données qui l'accompagnent. <http://www1.unece.org/stat/platform/display/VAW/Survey+module+for+measuring+violence+against+women>
- Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies. 2014. Directives pour la production de statistiques sur la violence à l'égard des femmes : enquêtes statistiques. ST/ESA/STAT/SER.F/110. ISBN 978-92-1-161567-8. http://unstats.un.org/unsd/gender/docs/Guidelines_Statistics_VAW.pdf
- Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies. Site web des indicateurs des objectifs de développement durable. <http://unstats.un.org/sdgs/>
- USAID. The DHS Program. Gender Corner. Domestic Violence. <http://dhsprogram.com/topics/gender-Corner/index.cfm>



 asiapacific.unfpa.org/knowvawdata

 knowvawdata@unfpa.org

 [@kNOwVAWdata](https://twitter.com/kNOwVAWdata)

 [kNOwVAWdata](https://www.facebook.com/kNOwVAWdata)

Fonds des Nations Unies pour la population

Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique

4th Floor, UN Service Building

Rajdamnern Nok Avenue

Bangkok, Thaïlande 10200

Tél : (662) 687 0100